ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

Division de l'Organisation Scolaire 1er Degré

Réf. : 2026-DSDEN-91

Affaire suivie par :
Sandrine Guirian
Pascal Dapoigny

ce.ia91.dos1@ac-versailles.fr

☎ : 01.69.47.91.48

Évry Courcouronnes, le 9 octobre 2026

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Essonne

à

Mesdames les inspectrices et Messieurs les inspecteurs de l'Education nationale,

Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs d'école,

Diffusion :
Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

	Rectorat		INSPE
	DSDEN		Universités et IUT
	78		Gds. Etabs. Sup
	91		CANOPE
	92		CIEP
	95		CIO
	Circonscriptions		CNED
	78		CREPS
A	91		CROUS
	92		DDCS
	95		78
	Lycées		91
	78		92
	91		95
	92		DRONISEP
	95		INS HEA
	Collèges		INJEP
	78		SIEC
	91		Unités pénitentiaires
	92		UNSS
	95		Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles		
	78		78
A	91		91
	92		92
	95		95
	Écoles privées		
	Collèges privés		
	Lycées privés		
	MELH		
	LYCEE MILITAIRE		
	EREA		
	ERPD		
	Autres		

Nature du document :
☒Nouveau
☐Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire	p.2
Annexes	p.22
Total	p.24

Objet : Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2027

L'enquête relative aux prévisions d'effectifs constitue une étape essentielle de la préparation de la rentrée scolaire 2027-2028. Elle permet d'anticiper les évolutions d'effectifs et de contribuer à la planification de la carte scolaire.

La campagne de prévisions est réalisée dans l'application nationale ONDE (Outil Numérique pour la Direction d'École), à partir du module dédié aux prévisions d'effectifs.

1. Modalités de saisie

Pour cette première phase, la référente départementale adressera aux directrices et directeurs d'école, via ONDE, une demande de réalisation des prévisions d'effectifs précisant la période de saisie.

Il vous est demandé de :

- Renseigner les nouvelles entrées aux niveaux TPS, PS et CP ;
- Pour les autres niveaux, conserver les effectifs issus de la montée pédagogique et ne prendre en compte que les entrées ou sorties dont vous avez effectivement connaissance.

Toute augmentation ou diminution des effectifs par rapport à la montée pédagogique devra être justifiée. Les inspectrices et inspecteurs de circonscription veilleront à la cohérence des prévisions et assureront, le cas échéant, le relais des éléments justificatifs auprès des services départementaux.

2. Calendrier de la campagne

Pour le secteur public, la campagne de prévisions d'effectifs se déroulera selon le calendrier suivant :

- **Du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2026** : saisie des prévisions d'effectifs par les directrices et directeurs des écoles publiques ;
- **Du lundi 9 au lundi 16 novembre 2026** : amendements éventuels et validation des prévisions par les inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale.

3. Accompagnement et assistance

Vous trouverez en annexe les procédures techniques détaillant les différentes étapes à suivre pour réaliser les prévisions d'effectifs dans ONDE.

Les enseignants référents pour les usages du numérique (ERUN) ainsi que Madame Buteau, référente au sein de la DOS 1 (01.69.47.84.54)**,** restent à votre disposition pour toute question relative à la procédure.

Pour toute difficulté technique liée à l'utilisation d'ONDE, une demande d'assistance peut, le cas échéant, au service informatique par l'intermédiaire de la plateforme d'assistance informatique de l'académie, accessible depuis le portail « ArenA », ou par téléphone au 01 30 83 43 00**.**

La fiabilité des prévisions repose sur la qualité et la précision des données renseignées ainsi que sur le strict respect de la procédure et du calendrier. Votre vigilance dans la saisie et le contrôle des effectifs est donc essentielle au bon déroulement des travaux préparatoires à la rentrée scolaire 2027.

Je vous remercie par avance pour votre implication dans la réalisation de cette campagne, indispensable à la bonne organisation de la prochaine rentrée scolaire.

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Education nationale de l'Essonne

SIGNÉ : Solène BERRIVIN